MUNICIPALITÉ DE
Sainte-Thècle

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ :

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, VALÉRIE FISET, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE QUE :

LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE A ADOPTÉ LA RÉSOLUTION NUMÉRO 2023-04-112.

MODIFIANT LE RÈGLEMENT DES PERMIS ET CERTIFICATS #333-2016 POUR LES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE AINSI QUE LA MODIFICATION DE LA SECTION 10 POUR LA TARIFICATION SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

COPIE DE CE RÈGLEMENT EST DÉPOSÉ À MON BUREAU OÙ TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE PEUT EN PRENDRE CONNAISSANCE.

DONNÉ À Sainte-Thècle, ce 11ième jour d'avril de l'an deux mille vingt-trois (2023).

Valérie Fiset

Valérie Fiset, CPA

Directrice générale et greffière-trésorière